

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à votre section académique

~~ou au SNUEP-FSU 38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS~~

~~Courriel : snuep.national@wanadoo.fr~~

~~Site : www.snuép.fr – Téléphone : 01.45.65.02.56~~



**En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.**

MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.

Ancien·ne adhérent·e ☐ oui N°: ☐ non

☐ M. ☐ Mme Date de naissance : ... / ... /

NOM :

Nom de naissance :

Prénom :

Adresse complète :

.....

.....

Tél. fixe : portable :

E-mail :

ACADÉMIE (au 01/09/2025) :

SITUATION ADMINISTRATIVE

☐ PLP ☐ CPE ☐ AED ☐ AESH

☐ Titulaire ☐ Stagiaire

☐ Classe normale ☐ Hors classe ☐ Classe exceptionnelle

Échelon au 01/09/25 : Depuis le : / /

Contractuel-le en ☐ CDD ☐ CDI

☐ Retraité-e ☐ en congé ☐ sans emploi

Emploi particulier : (ATP, AFA, CPA, détachement, Greta, MLDS, inspection, ZR, congés divers) :

Discipline précise :

Code (si connu) :

AFFECTATION :

☐ LP ☐ SEP ☐ SEGPA ☐ EREA

☐ Collège ☐ Lycée ☐ Supérieur ☐ FC

Nom de l'établissement :

RNE (facultatif) :

Ville :

Si TZR, Étab d'exercice :

Rattachement administratif :

Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un crédit d'impôts égal à 66 % de votre cotisation. *
**sauf déclaration aux frais réels où 100 % de la cotisation est comptabilisée dans les frais professionnels.*

Journal FSU (« POUR ») : ☐ Numérique ☐ Papier

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

Temps partiel : % **Montant : €**

Mode de paiement : Prélèvement en ☐ x 3 ☐ x 6

☐ **Paiement en ligne en 1x ou 3x sur le site**

Chèque-s : ☐ x 1 ☐ x 2 ☐ x 3

Dès que l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.

Autorisation CNIL : Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions.

Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

Date : / /

Signature :

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE RENOUVELABLE DE COTISATION

Je choisis en 2025-2026 le prélèvement automatique de ma cotisation. Il sera ensuite **reconduit automatiquement** les années suivantes à la même date et je serai averti-e de son renouvellement à chaque rentrée scolaire. Je pourrai alors apporter les corrections nécessaires à ma situation (indice, date de promotion, quotité de travail, etc.), choisir un autre mode de paiement ou décider de ne pas réadhérer.

Je soussigné·e autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever

☐ en **3 fois** la somme de € soit pour chaque prélèvement..... €

le 3 des mois suivants : novembre 2025, janvier 2026, mars 2026

☐ en **6 fois** la somme de € soit pour chaque prélèvement..... €

le 3 des mois suivants : novembre 2025, décembre 2025, janvier 2026, février 2026, mars 2026, avril 2026

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUEP.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM, PRENOMS, ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
38 RUE EUGÈNE OUDINÉ
75013 PARIS

[illegible]

Paiement : ☒ récurrent / répétitif

À : _____ Le : _____

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements.

Paiement récurrent ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements

Le RIB doit obligatoirement comporter les informations BIC-IBAN

En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.

COTISATIONS ANNUELLES DES PLP ET CPE

Temps partiel : au prorata de la quotité de traitement

Catégorie \ Echelon		1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9	10	11
Métropole en €	Classe normale	99	123	147	150	156	162	171	183	192	204	216
	Coût réel mensuel après crédit d'impôts	2,81	3,49	4,17	4,25	4,42	4,59	4,85	5,19	5,44	5,78	6,12
	Hors Classe	195	204	219	237	252	264	270				
	Coût réel mensuel après crédit d'impôts	5,53	5,78	6,21	6,72	7,14	7,48	7,65				
	Classe exceptionnelle	231	243	255	273		291	303	318			
	Coût réel mensuel après crédit d'impôts	6,55	6,89	7,23	7,74		8,25	8,59	9,01			

AUTRES COTISATIONS :

☐ **Stagiaire** : 1^{er} échelon classe normale ☐ AED : 24 € ☐ AESH : 24 € ☐ Sans traitement : 24 €

Contractuel·es		(1) Inclure les bonifications indiciaires ainsi que les majorations brutes de traitement et indexations (outre-mer)				
Traitement mensuel BRUT ⁽¹⁾		Inférieure à 1101 €	de 1101 € à 1400 €	de 1401 € à 1700 €	de 1701 € à 2000 €	2001 € et plus
Cotisation annuelle		42 €	63 €	84 €	102 €	123 €
Retraité·es* - PLP et CPE						
Pension mensuelle BRUTE		Inférieure à 1801 €	de 1801 € à 2000 €	de 2001 € à 2200 €	de 2201 € à 2400 €	2401 € et plus
Cotisation annuelle		72 €	90 €	99 €	108 €	117 €

* Pour les retraité·es, l'adhésion au SNUEP-FSU inclut l'adhésion à la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique)

Avec le crédit d'impôt de 66 %, une cotisation annuelle de **150 euros revient au final à **51** euros, soit **4,25** euros par mois.**



150 € = 51 €